



ECOFIT Relay (RLY101)

BOX CONTAINS:

1 ECOFIT Relay - 1 Equipment ID Decal - 1 Warranty Card - 1 Relay Mounting Kit

WARNING:

Do not expose to water or moisture.

Do not expose to heat from any source. The Relay is designed for reliable operation at normal ambient room temperature.

Optimal Relay mounting orientation is VERTICAL. This ensures maximum antenna range.

FCC ID: 2ADCN-RLY101

This device complies with part 15 of the FCC Rules.

Operation is subject to the following two conditions:

- (1) This device may not cause harmful interference, and*
- (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.*

CAN ICES-3 (B)/NMB-3(B)

Under Industry Canada regulations, this radio transmitter may only operate using an antenna of a type and maximum (or lesser) gain approved for the transmitter by Industry Canada. To reduce potential radio interference to other users, the antenna type and its gain should be so chosen that the equivalent isotropically radiated power (e.i.r.p.) is not more than that necessary for successful communication.

The minimum distance where the maximum permissible exposure limit is reached is 3.01 cm from the RLY101 with the 1.3dBi antenna.

It is recommended that the unit is positioned so that the typical distance from the antenna to the end user is 20cm or greater.

NOTE: THE MANUFACTURER IS NOT RESPONSIBLE FOR ANY RADIO OR TV INTERFERENCE CAUSED BY UNAUTHORIZED MODIFICATIONS TO THIS EQUIPMENT. SUCH MODIFICATIONS COULD VOID THE USER'S AUTHORITY TO OPERATE THE EQUIPMENT.





Boîte Contient:

1 ECOFIT Relay - 1 Équipement ID Decal- 1 carte de garantie - 1 Relay Kit de montage

AVERTISSEMENT :

Ne pas exposer à l'eau ou à l'humidité.

Ne pas exposer à la chaleur d' une source quelconque. Le Relay est conçu pour un fonctionnement fiable à température normale ambiante de la pièce.

Optimal Relay sens de montage est vertical. Cela garantit gamme maximal de l'antenne .

FCC ID: 2ADCN-RLY101

Cet appareil est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC .

Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes:

(1) Ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et

(2) cet appareil doit accepter toute interférence reçue ,

y compris les interférences qui peuvent provoquer un fonctionnement indésirable .

CAN ICES-3 (B)/NMB-3(B)

Conformément à la réglementation d'Industrie Canada , cet émetteur de radio ne peut fonctionner en utilisant un antenne d'un type et un maximum (ou moins) Gain approuvé pour l'émetteur par Industrie Canada . Pour réduire les interférences radio potentielles aux autres utilisateurs , le type d'antenne et son gain doit être choisie de telle sorte que la puissance isotrope rayonnée équivalente (pire) ne plus que ce qui est nécessaire pour une communication réussie .

La distance minimale où la limite d'exposition maximale admissible est atteinte est de 3,01 cm du RLY101 avec l'antenne 1,3dBi .

Il est recommandé que l'appareil est positionné de telle sorte que la distance typique entre l'antenne et l'utilisateur final est de 20 cm ou plus.

REMARQUE : LE FABRICANT Ne EST PAS RESPONSABLE DE RADIO OU TV PROVOQUÉES PAR DES MODIFICATIONS NON AUTORISÉ DE CET ÉQUIPEMENT. CES MODIFICATIONS POURRAIENT ANNULER LE DROIT DE L'UTILISATEUR POUR UTILISER LE MATÉRIEL .

